

Le plan Transform 2015

Air France annonce la conclusion d'accords de cadrage et de méthodologie entre la Direction générale et les syndicats

Air France confirme la conclusion d'accords de cadrage et de méthodologie le 20 mars 2012 avec les représentants des personnels au sol, des personnels navigants commerciaux et des pilotes.

Ces accords portent sur les objectifs (notamment amélioration de 20% de l'efficacité économique sur tout le périmètre de l'entreprise), le calendrier et les principaux thèmes de négociation.

Ils constituent une marque importante d'engagement de la majorité des syndicats (CFDT, CFE-CGC, FO, UNSA pour le sol, le SNPL pour les pilotes et l'UNAC, l'UNSA et le SNPNC pour les personnels navigants commerciaux) dans un processus négocié de refonte des accords sociaux d'Air France.

Ces signatures, premier pas dans le processus de transformation d'Air France, démontrent, au travers d'un dialogue social responsable, la mobilisation de l'entreprise.

Dans le contexte de dégradation des résultats économiques de l'entreprise, Air France a lancé en janvier 2012 un plan ambitieux de transformation. Son objectif est de générer une augmentation de la capacité d'autofinancement sur trois ans.

Dans le cadre de sa mise en place, il est apparu nécessaire de faire évoluer les modes de fonctionnement de l'entreprise et de redéfinir, avec les représentants des salariés, les règles contenues dans les accords collectifs existants.

La signature de ces accords de cadrage et méthodologie permet d'engager des négociations sur le fond, visant à conclure un ensemble cohérent d'accords pour juin 2012.